

À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2019,
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
PROPOSE LE PASS' MOBILITÉ JEUNES.

Madame, Monsieur,

En septembre 2019, Stradibus, réseau urbain historique du territoire dieppois, laisse place à un nouveau service de mobilité, plus écologique, plus moderne et plus innovant : **DEEP MOB**.

Au sein de la Communauté d'Agglomération Dieppe-Maritime, nous avons souhaité que cette nouvelle étape de développement de notre service de transport public s'accompagne d'une mesure forte à l'attention des principaux usagers de notre réseau : les jeunes.

À partir du 1^{er} septembre 2019, l'Agglo propose le **Pass' mobilité jeunes**.

Pour chaque usager de moins de 26 ans, qui achètera un titre de transport annuel, l'Agglo prend désormais 100 € à sa charge. Ainsi, les jeunes du territoire, pourront voyager librement sur toutes les lignes du réseau urbain pour 50 € par an, soit moins de 5 € par mois.

Si cette mesure constitue un effort budgétaire supplémentaire pour notre collectivité, à l'heure où **la préservation de l'environnement** doit être la première de nos préoccupations et que chacun mesure **le poids des frais de mobilité sur le budget des ménages**, cette décision est une réponse aux questions écologiques et sociales qui font débat dans notre société.

Nous vous invitons à vous emparer de ce **Pass' mobilité jeunes** et à profiter de l'ensemble des lignes régulières mais également des services à la demande de **DEEP MOB**.

Le transport en commun constitue un enjeu d'avenir, d'attractivité et de développement pour tous les territoires, Dieppe-Maritime joue ainsi pleinement son rôle dans la nécessaire mutation de nos modes de vie et de déplacements face à l'urgence du changement climatique.

Respectueusement,

PATRICK BOULIER

Président
de Dieppe-Maritime

Daniel LEFEVRE

Vice-Président en charge
de la mobilité

Priorité aux enfants !

Nicolas LANGLOIS

1^{er} Vice-Président de
Dieppe-Maritime

Frédéric WEISZ

Vice-Président en charge
de l'environnement

Communauté d'Agglomération Dieppe-Maritime

4, boulevard du Général de Gaulle BP 50 166 76204 Dieppe Cedex
Tél. 02 32 90 20 25 Mail contact@agglo-dieppe-maritime.com